

→ Stations à double paroi et double fonds à bétonnage interne

→ à placer sous parkings, voies routières, cours intérieures

- Les micro- stations d'épuration **BIO-2PRO** sont adaptées à l'assainissement des maisons individuelles, Hôtels, campings, hameaux, etc.. lorsqu'il n'existe pas de raccordement à un réseau communal.
- Elles traitent l'ensemble des eaux usées : eaux vannes, de cuisine, salle de bain, lave- linge, etc..
- De 3 à 7 habitants pour le modèle standard **BIO-2PRO 5** en pavillon individuel, la gamme comprends 4 modèles pour traiter les eaux usées jusqu' à 25 habitants .
- Extrêmement compacte (Ø =1,60 m et H = 1,52 m), la **BIO-2PRO 5** offre un rendement épuratoire de 90 % constant dans le temps, et permet un rejet d' eaux claires parfaitement épurées aux normes de rejet en vigueur.
- Parfaitement fiable et robuste, La station **BIO-2PRO** couvrant l'ensemble de la surface. ne comporte aucune pièce mécanique en mouvement, et fonctionne pour l'oxygénation avec une pompe à air de 60 W (≤ 50 db), relié à la Step par un tube flexible de Ø 19 mm et au secteur par une prise 220 V monophasé + terre.
- Le traitement des eaux usées par **BIO-2PRO** ne génère pas d'odeurs.

DESCRIPTIF

Les mini- Stations **BIO-2PRO** sont constituées d'un conteneur en PEHD autoporteur divisé par des cloisons qui délimitent les différentes zones d'épuration successives

L'accès à la station se fait par ouverture du capot à charnières couvrant l'ensemble de la surface.



Dimensions

Le poids et les dimensions réduites de la StEp permettent une économie des coûts de Génie Civil. De plus, dans le cas d'une connexion ultérieure au réseau d'égouts, la station peut être déterrée et remplacée ailleurs.

Fabrication

PEHD renforcé et armé de 80 mm d'épaisseur garantissant une étanchéité absolue de la construction.

Installation

Enterrée sur radier béton de 0,20 m d'épaisseur

Fonctionnement

Simple, été comme hiver, sans nécessité d'intervention de l'utilisateur

Maintenance

Limité à la vidange périodique des boues résiduelles, soit 0,25 à 0,5 m3 par an

Economie d'eau Possibilité de réutilisation de l'eau épurée pour l'arrosage des pelouses et jardins (excepté pour les potagers)

Agence Ouest

BIOTEC ENVIRONNEMENT

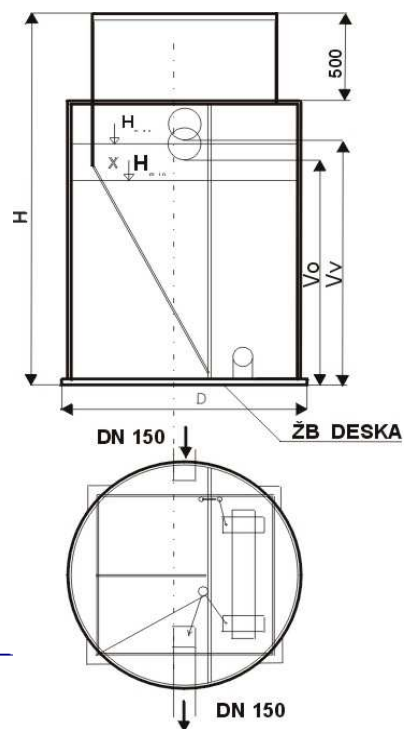
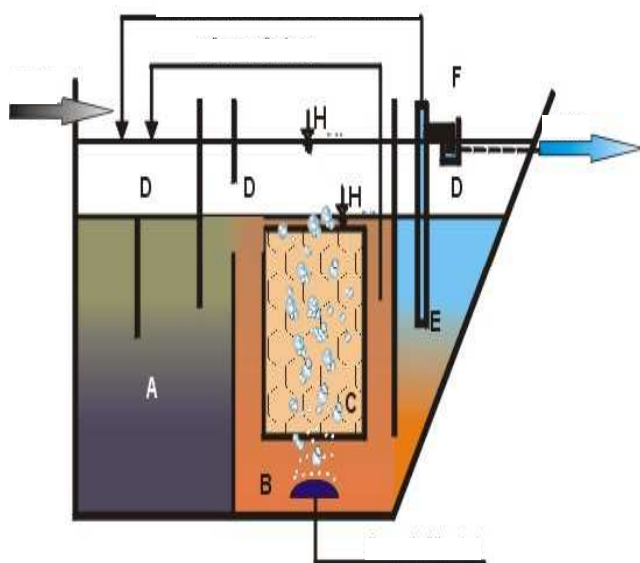
12 rue du Général Leclerc 76700 HARFLEUR
Tel. : 02 35 45 85 59 Fax : 02 35 45 85 67

Agence Est :

TEC'BIO

ZI Croix de Metz - 191 rue des Etats- Unis 54200 TOUL
Tel : 03 83 64 84 04 Fax : 03 83 63 18 06

SCHEMA TECHNIQUE :



PRINCIPE DU PROCESS D'EPURATION

A - compartiment **décanteur- débourbeur**

Sédimentation des particules lourdes, et captation des flottants. l'effluent pré- traité mécaniquement s'écoule ensuite dans la zone de boues activées

B- compartiment d'**activation**- zone de boues activées avec support de biomasse (C) et rampe(s) de fonds d'oxygénation.

L'activation permet l'oxydo- réduction des matières organiques.

E- **clarificateur**

Sédimentation des boues activées par décantation celles- ci se concentrent par gravité dans la partie basse de la chambre, avant d'être renvoyées dans la zone d'activation par air- lift

F- Aspiration par procédé **air- lift**

Assure la vidange de l'eau traitée aspirée de la partie supérieure du clarificateur dans le canal de sortie, ainsi que le renvoi par dépression des boues excédentaires dans la zone d'activation.

Ce double système de recirculation des boues extrêmement performant, réduit le volume des boues finales à vidanger à 1/2000^{ème} du débit de la Step.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>TYPE</i>	<i>E - H</i>	<i>Q M3/j</i>	<i>DBO5 Kg/j</i>	<i>Dimensions L x B x H</i>	<i>Hauteur entrée</i>	<i>fil d'eau sortie</i>	<i>Poids (Kg)</i>	<i>Puissance Elect. moteur</i>
5	3 – 7	0,75	0,3	∅ = 1,60 x 1,52	1,35	1,27	180	60 W
10	8 – 12	1,5	0,6	∅ = 1,80 x 2,02	1,35	1,27	280	80 W
15	13 – 17	2,25	0,9	∅ = 1,90 x 2,30	2,10	2,02	450	100 W
20	18 – 25	3,0	1,2	∅ = 2,20 x 2,30	2,10	2,02	700	120 W

*Rejets conformes à l'arrêté du 06 mai 1996, sur la base de 150 litres d'eau et 60 g de DBO5 par jour et par habitant
Document non contractuel, données techniques susceptibles de modification sans préavis*